



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION



Assemblée Générale du 23 au 24 juin 2021

A retourner impérativement avant le 10 avril 2021

à : DTT 69
ASCE 69 – AG 2021
165 rue Garibaldi - CS 33862
69401 LYON Cedex 03

ASCE n°

Région :

NOM :

Prénom :

Adresse administrative :

Tél :

courriel :

Participera à l'assemblée générale 2021 en tant que :

FNASCE

ASCE n°

Autre

Moyen de transport : voiture train avion

Arrivée en **voiture** prévue le : à

Arrivée **en train** en gare SNCF ----- prévue le : à

en : gare de Perrache gare de Part Dieu gare TGV Saint Exupéry

Départ **en train** en gare SNCF ----- prévu le : à

en : gare de Perrache gare de Part Dieu gare TGV Saint Exupéry

Arrivée **en avion** à l'aéroport Lyon Saint-Exupéry prévue le : à

Départ **en avion** à l'aéroport Lyon Saint-Exupéry prévu le : à

**L'accueil des participants, hors FNASCE, se fera à partir de 16h00, le mardi 22 juin 2021
à l'Espace Albert Camus – 1 rue Maryse Bastié à Bron**

Personne à mobilité réduite

Intolérance Alimentaire SI OUI laquelle

Compte tenu du contexte sanitaire tous les participants seront hébergés en chambre individuelle

FICHE DE RÉSERVATION DE L'HÉBERGEMENT

Le montant demandé est un forfait obligatoire comprenant l'hébergement, la restauration, les pauses café matin et après-midi, les animations. Il comprend un montant forfaitaire pour la mise à disposition d'une chambre individuelle.

Pour la FNASCE

Séjour	Chambre single
Du lundi soir 21 juin 2021 au dîner au vendredi 25 juin 2021 au petit-déjeuner	460,00 €

Pour les mandatés :

Séjour	Chambre single
Du mardi 22 juin 2021 au dîner au vendredi 25 juin 2021 au petit-déjeuner	345,00 €

Montant total de la participation : €

- Règlement par chèque à l'ordre de : **ASCE 69 – AG 2021**, ou par
- Virement : **Banque Société Générale : FR76 3000 3011 7400 0372 6319 789 - BIC : SOGEFRPP**

Clause de renoncement

- * Un remboursement total sera accordé pour toute demande d'annulation intervenant avant le 30 avril 2021.
- * Un remboursement correspondant à 50 % du montant de l'inscription sera accordé pour toute demande d'annulation intervenant avant le 21 mai 2021.
- * Aucun remboursement ne sera accordé après le 21 mai 2021, en cas d'annulation du séjour ou de modifications de réservation.
- * Aucun remboursement ne sera accordé pour une arrivée tardive ou un départ anticipé.
- * Toute modification de réservation non confirmée par courrier ou mail ne pourra être validée.

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIES

Je soussigné(e), accorde à la FNASCE la permission de publier les photographies qui seront prises de ma personne, à l'occasion de l'assemblée générale à Bron les 23 et 24 juin 2021.

Ces images pourront être exploitées sur le site.

Je reconnais aussi avoir pris connaissance des dispositions générales et en accepte le contenu.

Fait à Le

Qualité du signataire : Signature



Pour tous renseignements une seule adresse : lumigones2021@laposte.net
Sylvie DEVUN - 07 81 39 20 22